

Pétion-Ville, le 7 mars 2014

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Signature de deux Accords de don entre les Gouvernements haïtiens et japonais, relatif au « Projet d'Aménagement de l'Hôpital de Jacmel du Département du Sud-Est » et au « Projet de Rétablissement du Système d'Approvisionnement en Eau Potable pour la Reconstruction de la Ville de Léogâne »

Le Gouvernement du Japon prend plaisir à informer le Public en général et la Presse en particulier, qu'au terme d'une cérémonie qui s'est déroulée au local du Ministère des Affaires Étrangères et des Cultes en date du jeudi 6 mars 2014, les Gouvernements haïtiens et japonais ont procédé à la signature de deux échanges de notes, l'un portant sur l'Aménagement de l'Hôpital de Jacmel dans le Sud-Est et l'autre sur le Rétablissement du Système d'Approvisionnement en Eau Potable pour la Reconstruction de la Ville de Léogâne, ,

Concernant le projet d'Aménagement de l'Hôpital de Jacmel du Département du Sud-Est dont un premier Echange de Notes avait été signé le 4 octobre 2012 pour un montant de un milliard trois cent trente trois millions de yens (¥ 1.333.000.000), le Gouvernement du Japon a pris une décision d'ajouter à ce projet un montant de **six cent quatre-vingt-quatorze millions de Yens Japonais (¥ 694.000.000)**, suite au changement radical entre le Yen et le dollar. Ce qui porte à présent cet accord de don à un montant total de « **deux milliards vingt-sept millions de Yens japonais (¥ 2.027.000.000)** ».

Au cours de ce projet, le Gouvernement du Japon par le biais de la JICA (l'Agence Japonaise de Coopération Internationale), s'engage d'une part, à construire le bâtiment central de l'Hôpital devant loger le service d'urgence, la section d'opération chirurgicale, la radiologie, la salle de consultation, la section de la maternité et de la pédiatrie, pour ne citer que quelques-uns; et d'autre part, il fournit des équipements médicaux de haute qualité à cet important centre hospitalier.

Concernant le deuxième Echange de Notes, pour le Projet de Rétablissement du Système d'Approvisionnement en Eau Potable en vue de la Reconstruction de la Ville de Léogâne, le Gouvernement du Japon met à la disposition du Gouvernement Haïtien à titre de don, **un montant de six cent soixante-neuf millions Yen japonais (¥ 669.000.000).**

En réponse de la requête du gouvernement haïtien, le Japon s'engage à rétablir entre autres, un réservoir d'eau et à placer des conduites en eau d'environ 36 kms et 900 branchements d'alimentation de chaque logement. De surcroît, le Gouvernement du Japon va fournir le support nécessaire afin d'améliorer la gestion administrative et de maintenance des autorités concernées.

Étaient présents à cette cérémonie :

(Partie japonaise)

- Ambassadeur Katsuyoshi TAMURA, Chargé d'Affaires a.i. du Japon en Haïti
- Mme. Akiko ODA, Directrice du Bureau de la JICA en République Dominicaine

(Partie haïtienne)

- Son Excellence Monsieur Piere Richard CASIMIR, Ministre des Affaires Etrangères et des Cultes
- Monsieur Jean Claude BARTHELEMY, Directeur de Cabinet du MAE
- Dr. Guirlène RAYMOND CHARITE, Directrice Générale du MSPP
- Monsieur Lionel DUVALSAINT, Directeur Général de la DINEPA

Le Gouvernement du Japon maintient son engagement d'accompagner le Gouvernement de la République d'Haïti au niveau de ces deux importants domaines qui sont : Santé et Hygiène publique » et « Promotion de l'Education et de la Formation ». Cette collaboration entre les deux gouvernements reflète une fois de plus, l'expression de la solidarité et de l'amitié entre les peuples japonais et haïtien.